



Feuille de route 2024 de la FENARIVE

Avec le plan eau de 2023, une nouvelle période a été amorcée dans laquelle nous devons réaffirmer notre positionnement « La voix des industriels utilisateurs d'eau » et notre coordination nationale en lien avec nos vice-présidents dans les 6 bassins versants.

La mise en regard des besoins de nos adhérents et des ressources disponibles sous-tendra l'ensemble de nos actions dans une perspective de continuité des échanges démarrés en 2023 : [saisine](#) de France Stratégie par le 1^{er} ministre, [saisine](#) du IGEDD sur la sobriété hydrique des ICPE par le ministère de l'environnement, complémentaire à l'étude [Explore 2](#). En lien avec l'[OIEau](#) avec qui nous amorcerons un partenariat en 2024.

La feuille de route 2024 inscrit l'expertise habituelle de la FENARIVE dans **un nouveau contexte** : mise en œuvre du plan eau présenté par le Président de la République, loi de finance 2024 qui révisé en profondeur les redevances des agences de l'eau. Ceci impacte tant notre travail avec les pouvoirs publics (évolution du cadre, des moyens, des contrôles...) qu'avec les acteurs économiques (soutien à l'investissements, décryptage de la nouvelle gouvernance et des nouveaux textes, ...). Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, l'eau est le premier marqueur du sujet avec l'élévation des températures : inondations, sécheresses, dérégulations des précipitations (pluie, neige), intensification et augmentation du nombre d'évènements hydriques hors norme...

Plan d'actions

Les axes de travail dans cette perspective pour 2024 :

- **Répondre aux sollicitations des adhérents** sur les différents points de la politique de l'eau : plans techniques, financiers, réglementaires, gouvernance, ...
- **Organiser la remontée d'information avec les adhérents** envers les permanents pour permettre de contribuer et de porter la voix des adhérents.
- **Définir et porter** les positions des adhérents lors des concertations sur les nouveaux textes (lois, décrets, arrêtés...).
- **Porter la voix des adhérents et assurer un rôle de passerelle dans l'émergence d'une multitude de groupes de travail sur l'eau**, en particulier en lien avec les ministères, les



plans de sobriété hydriques des comités stratégiques de filières animés par la DGE du ministère de l'économie et des finances, les multiples GT EAU et commissions environnement qui traitent de l'eau (notamment MEDEF, France Industrie, fédérations professionnelles, CESE, Assemblée nationale, CCI, organisations dédiées aux TPE/PME), AG des adhérents et partenaires.

- **2024 verra la création d'un GT DATA et l'élaboration d'un projet d'actualisation de l'étude FENARIVE 2019 pour faciliter le partage d'expériences et de données** sur les économies et le maintien de la qualité des masses d'eau. Le but sera de dire où en est l'industrie de son empreinte eau (prélèvement, consommation), 5 ans après la dernière publication en identifiant freins et leviers d'amélioration. Le GT fonctionnera avec un comité de pilotage (COPIL) associant des membres de la FENARIVE et des partenaires à définir, techniques et financiers, notamment des ministères engagés dans la politique de l'eau en France (CEREMA, OIE, DGE, MTE...). Cette actualisation vise à permettre une meilleure visibilité et accessibilité des données pour le pilotage industriel.

- **XIIème programme d'intervention des Agences de l'eau :**
 - Coordonner les prises de position dans les bassins en vue de défendre les intérêts de nos adhérents.
 - Participer avec les agences de l'eau et la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'environnement (la DEB) à l'élaboration d'un guide sur la définition d'un scénario contrefactuel pour faciliter la mise en œuvre des aides d'Etat
 - Assurer le lien avec la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) pour identifier et quantifier l'ensemble des risques liés à l'eau dans l'industrie pour mener les politiques adaptées.

- **Amélioration des outils de veille et de gestion de la FENARIVE**
 - ✓ **Newsletter**
 - ✓ **Nouvel Intranet FENARIVE :** La FENARIVE conseille ses adhérents, notamment en mettant à leur disposition des documents opérationnels, qui donnent un éclairage sur les politiques de l'eau. Le nouveau site internet permettra **une recherche optimisée et accélérée** via un système de mots clés et de filtres variés dans la multitude de documents existants

- **Communication : Refonte technologique et esthétique du site internet et de ses fonctionnalités.**
 - ✓ Modernisation technologique, développement de la vitrines : plus représentations des adhérents (ex : visuels sur leurs usages de l'eau), mise à disposition d'une médiathèque publique et privée.



- ✓ Valorisation des interventions de la FENARIVE (RIOB, AEAG, Ingreco, Maroc, ...) et des documents publics que la FENARIVE souhaite mettre en lumière
 - ✓ Développement d'une plateforme de formation payante en lien avec le développement de la FENARIVE, ouverte aux adhérents et au non-adhérents.
- **Développer la FENARIVE :**
- ✓ Recruter de nouveaux membres partageant les valeurs de l'association et souhaitant s'engager dans la FENARIVE
 - ✓ Développer des formations ad hoc pour accélérer une transition hydrique compétitive et durable dans l'industrie, en particulier envers les petites entreprises et envers toute structure souhaitant mieux maîtriser l'environnement réglementaire et fiscal de l'eau en France (gouvernance, redevances, ...)

Contact : Aurore Friès, contact@fenarive.fr